

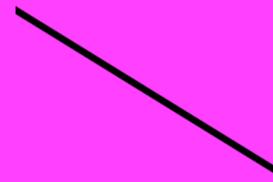
Chapeau !

30 mars 2023

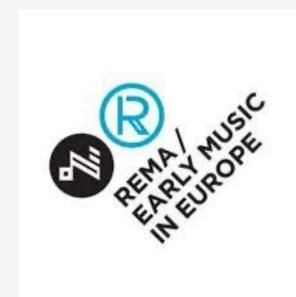
présentation par Helena De Winter

France Festivals: Journée autour de la coopération européenne

**Atelier sur les financements européens pour le
secteur culturel : contexte, objectifs et modalités**



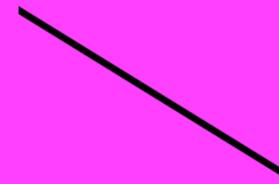
1. Présentation



Conseil en développement international
Montages de coopérations européennes et dépôts de
dossiers de subvention
Coordination de projets européens
Ateliers/Facilitation



Quelques références:
Coopérations européennes autour de Théâtre de la Renaissance (14), CCR Ambronay, Helsinki Baroque Orchestra, RIPOSTE, Insula Orchestra, AEC/Accademia Santa Cecilia, European Music Trails
Ateliers/Accompagnements: On the Move, Opera Europa, Institut Français, Concerto Copenhagen
Rédaction articles: Lettre du Musicien
Formation: Université Paris-Saclay & Université de Montpellier
Evaluation de dossiers MusicAIRE



2. Pourquoi coopérer au niveau européen?

Coopération européenne: qu'est-ce que ça apporte?

Développement d'un projet/approfondissement d'un objectif de la structure

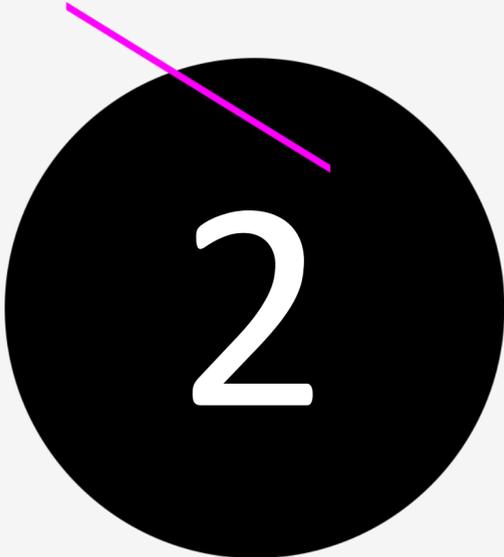
Subventions

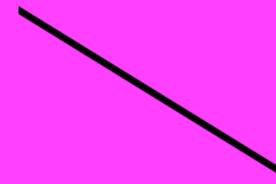
Echanges de bonnes pratiques

Inspiration

Mobilités de l'équipe

Développement des capacités (équipe, bénéficiaires du projet)



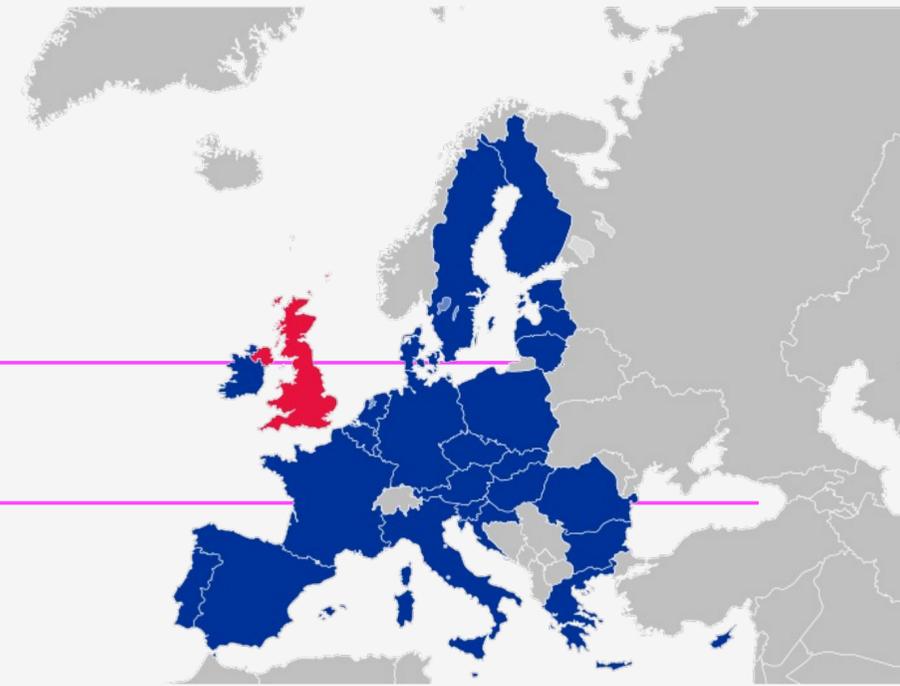


3. Le contexte européen

3

Culture et Union Européenne

- Fondements économiques et non culturels.
 - Politique en matière de culture arrivée très progressivement, basée sur la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel.
 - Contexte: après-guerre > décolonisation > sorties de régimes totalitaires > ère post-soviétique. Envie pour les Etats-membres de recréer une identité culturelle propre.
-





3



Culture et Union Européenne

- Résultat: méfiance des Etats membres vis-à-vis des ambitions en termes de politique culturelle de la Commission Européenne.
- Dès les années 80, la Commission Européenne décide de s'affranchir de validations artistiques de projets culturels: concession aux Etats membres, qui ont peur de perdre leur souveraineté culturelle.



Culture et Union Européenne

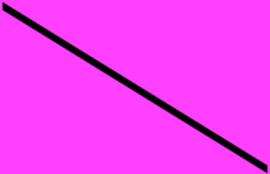
- Prise en compte tardive dans les traités
 - Maastricht (article 128) : un premier pas avant tout symbolique
 - ✓ Epanouissement des cultures des Etats-membres dans le respect de leur diversité
 - ✓ Favoriser les échanges culturels non commerciaux
 - ✓ Quelques textes clés, menés principalement au nom du marché Intérieur.
-

3



Cadre juridique contraignant

- Principe de **subsidiarité**
 - “Valeur ajoutée européenne” : concept clef mais flou et sujet à interprétation (mobilité, circulation, mise en avant des valeurs de l’UE)
 - Conséquence: Europe Créative pèse 0,2% du budget de l’UE (2,4 Milliards sur 7 ans), dont 55 % pour MEDIA
 - Pas de « politique culturelle » à proprement parler : l’UE ne peut pas directement réglementer le secteur ni le soutenir massivement
-

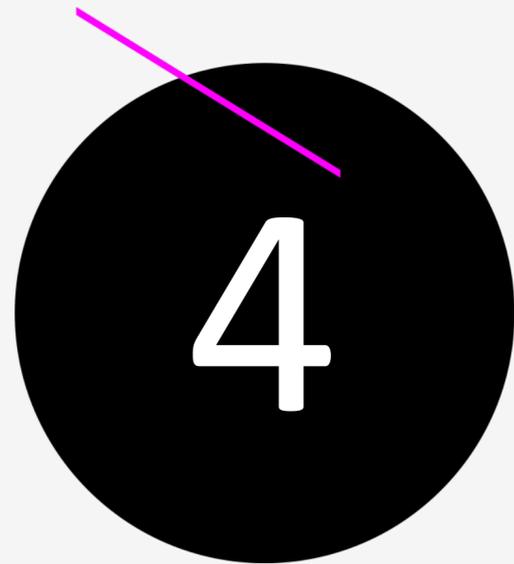


4. Objectifs des politiques européennes en faveur de la culture



Priorités politiques de la Commission Européenne (2019-2024)

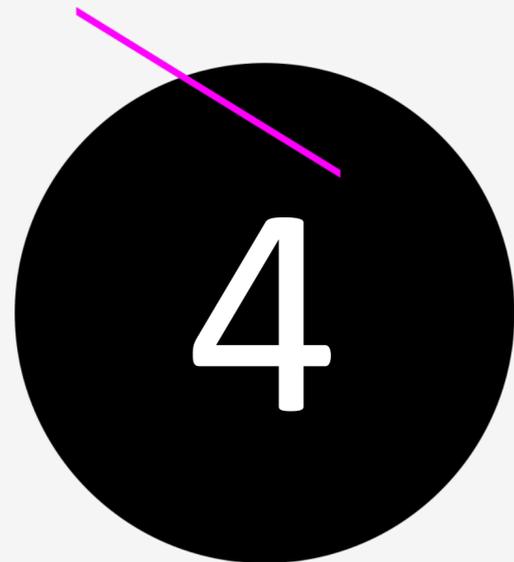
- Un pacte vert pour l'Europe
 - Une Europe adaptée à l'ère du numérique
 - Une économie au service des personnes
 - Une Europe plus forte sur la scène internationale
 - Promotion de notre mode de vie européen
 - Un nouvel élan pour la démocratie européenne
-



Un nouvel Agenda européen pour la Culture (2018) 1/3

Dimension sociale: exploiter totalement le potentiel de la culture et de la diversité culturelle en faveur de la cohésion sociale et du bien-être

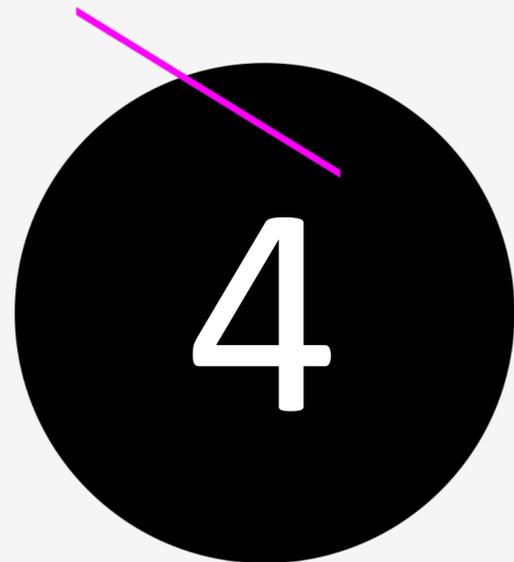
- Promouvoir le **potentiel culturel de tous les Européens** en mettant à leur disposition une vaste gamme d'activités culturelles et en leur offrant des occasions de participer activement
- Encourager la **mobilité des professionnels** des secteurs de la culture et de la création et lever les obstacles à leur mobilité
- Protéger et promouvoir le **patrimoine culturel européen** en tant que ressource partagée, afin de sensibiliser les citoyens à notre histoire et à nos valeurs communes et de renforcer le sentiment d'identité européenne commune.



Un nouvel Agenda européen pour la Culture (2018) 2/3

Dimension économique: soutenir la créativité fondée sur la culture dans l'éducation, l'innovation, l'emploi et la croissance

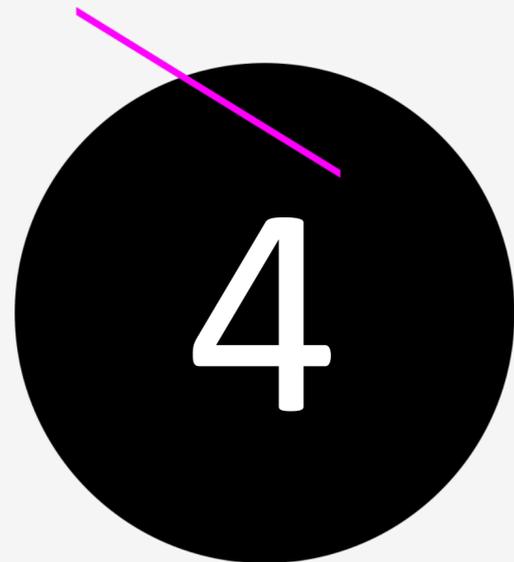
- Promouvoir les arts, la culture et la pensée créative dans l'éducation et la formation formelles et non formelles à tous les niveaux et dans l'apprentissage tout au long de la vie.
- Encourager la **création d'écosystèmes** favorables au secteur de la culture et de la création, en favorisant l'accès au financement, le potentiel d'innovation, une rémunération équitable des auteurs et des créateurs ainsi que la coopération intersectorielle.
- Favoriser les compétences nécessaires dans le secteur de la culture et de la création, y compris les **compétences numériques, entrepreneuriales, traditionnelles et spécialisées.**

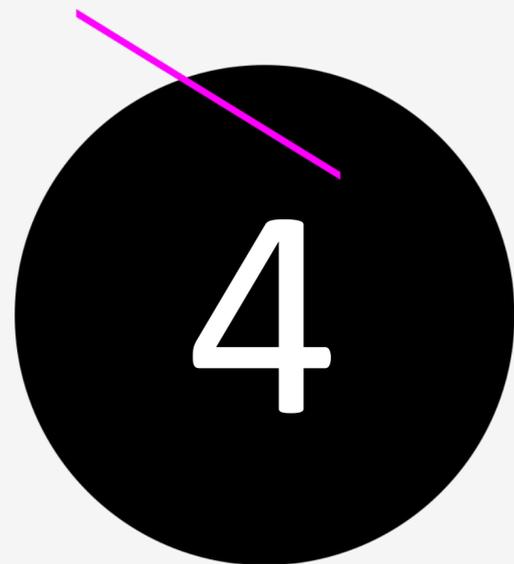


Un nouvel Agenda européen pour la Culture (2018) 3/3

Dimension extérieure: renforcer les relations culturelles internationales

- Soutenir la culture en tant que **moteur du développement social et économique durable**.
 - Promouvoir la culture et le dialogue interculturel pour des relations pacifiques entre les communautés.
 - Renforcer la **coopération dans le domaine du patrimoine culturel**.
-





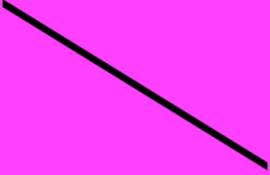
Plan de travail pour la Culture 2023-2026

Quelques éléments nouveaux intéressants:

- **les conditions de travail des artistes**
- **le rôle de la culture pour la santé et le bien-être**

En plus d'actions renforcées portant sur les questions suivantes:

- accès à la culture, à la participation culturelle et à la démocratie
 - le rôle des bibliothèques
 - transitions vertes et numériques des secteurs
 - culture, patrimoine culturel et changement climatique
 - environnement bâti de qualité
 - et les relations culturelles internationales, y compris l'Ukraine
-



5. Programmes de financements européens



Programmes de financements européens

Europe Créative (2014-2021 puis 2021-2027): programme de référence
– 2,44 milliards €

Erasmus + - 26 milliards €

Horizon Europe – 95,5 milliards €

Fonds structurels – 451 milliards €

Horizon Europe

Programme dédié à la recherche et l'innovation





Horizon Europe

Programme dédié à la recherche et l'innovation

 **Pilier 2**
Problématiques mondiales
et compétitivité industrielle
européenne

Pôles

- Santé
- **Culture, créativité et société inclusive**
- Sécurité civile pour la société
- Numérique, industrie et espace
- Climat, énergie et mobilité
- Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement

Centre commun de recherche



Horizon Europe

Problématiques

- Le patrimoine culturel est confronté à d'énormes défis : catastrophes naturelles, pollution, menaces anthropiques...
- Le manque de données, analyses scientifiques et solutions politiques pour accroître la compétitivité des Industries culturelles et créatives
- Renforcement du savoir-faire et de la coopération au profit du secteur

Impact attendu

- Projets des secteurs culturels et créatifs comme moteur d'une innovation durable et du sentiment d'appartenance européen.
-



Horizon Europe - Modalités

Appels centrés sur des problématiques sociétales, des défis globaux

- Projets collaboratifs transdisciplinaires, transsectoriels et transnationaux
- Min. 3 partenaires dans 3 Etats membres ou Etats associés, dont au moins 1 établi en UE.
- Durée de 3-4 ans en moyenne
- Environ 2-3 millions d'euros

3 types de projets:

- RIA: Actions de recherche et innovation
 - IA: Actions d'innovation
 - CSA: Actions de coordination et de soutien
-



Horizon Europe – Les KICs (Knowledge and innovation communities) Institut Européen d'innovation et de technologie

Depuis 2022: Mise en place d'un **EIT Culture et Créativité**

Trois programmes/piliers d'activités principaux,
reflets du triangle de la connaissance: éducation, innovation
et entrepreneuriat



Fonds régionaux

- le **fonds européen de développement régional (FEDER)**, instrument de cohésion traditionnel pour les initiatives locales et régionales ;
- le **fonds de cohésion (FC)** pour le financement de grands projets dans les secteurs de l'environnement et des transports ; seulement pour les Etats dont le PIB est inférieur à 90% de la moyenne de l'UE (France non-éligible)
- le **fonds social européen plus (FSE+)** ;

Et aussi:

- le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) – dépend de la PAC mais contribue au développement des régions.
-



Fonds régionaux - INTERREG

Coopération territoriale européenne financée par les FEDER.

Objectifs:

- Développement conjoint des territoires pour atténuer l'effet frontière
 - Résolution commune de défis dépassant les frontières administratives des territoires
-



Fonds régionaux - INTERREG

INTERREG A:

- Coopération transfrontalière

INTERREG B:

- Coopération transnationale
 - *promouvoir une meilleure coopération entre les pays au sein des régions désignées afin de trouver des solutions efficaces aux défis territoriaux, économiques et sociaux communs, qui sont trop vastes pour être traités efficacement au niveau national.*

INTERREG C:

- Coopération interrégionale
 - *Réseaux pour développer les bonnes pratiques et faciliter l'échange et le transfert d'expérience des régions qui réussissent.*
-



Erasmus+



Erasmus +

- enseignement scolaire, enseignement supérieur, enseignement et formation professionnels, éducation des adultes, jeunesse et sport
 - Objectifs de contribution à une croissance durable, des emplois de qualité, à la cohésion sociale, à la promotion de l'innovation et au renforcement de l'identité européenne et de la citoyenneté active
-



Erasmus + : les partenariats de coopération

1. Les partenariats de coopération (min. 3 partenaires 3 pays)

Durée du projet : entre 12 et 36 mois.

Montant de la subvention : 120 000, 250 000 ou 400 000 euros en fonction des besoins pour le projet.

2. Les projets de partenariat simplifié (objectif: élargir l'accès au programme en s'adressant aux primo-demandeurs et aux petites structures - min. 2 partenaires 2 pays)

Durée du projet : entre 6 et 24 mois.

Montant de la subvention : 30 000 ou 60 000 euros en fonction des besoins pour le projet.

Europe Créative



Vidéo



Creative
Europe

Europe Créative - Objectifs

Double objectif principal:

- Préserver, développer et promouvoir le PATRIMOINE et la DIVERSITÉ CULTURELLE et LINGUISTIQUE
 - Accroître la COMPÉTITIVITÉ et le potentiel économique des secteurs de la culture et de la création, et en particulier du secteur audiovisuel.
-





Europe Créative – Objectifs spécifiques

- **Publics**: Accès à la culture, participation à la culture, développement et participation des publics.
 - **Inclusion sociale**: en particulier pour/de personnes en situation de handicap, appartenant à des minorités, à des groupes socialement sous-représentés, ainsi que dialogue interculturel.
 - **Développement durable**: European Green Deal / New European Bauhaus, co-crée, adopter et disséminer des pratiques plus environnementales, sensibiliser au développement durable au travers des activités culturelles.
 - **Nouvelles technologies**: utiliser les nouvelles technologies pour renforcer la compétitivité, accélérer la transition numérique en réponse à la crise du COVID-19 ;
 - **Dimension internationale**: développer la capacité à être actifs au niveau international, en Europe et au-delà.
 - **Objectifs sectoriels annuels**
-



Europe Créative – Priorités transversales

- Environnement et lutte contre le réchauffement climatique
 - Inclusion sociale, diversité et égalité des genres
-



Europe Créative - Modalités

Projets de coopération (petite, moyenne ou grande échelle)

- Subventions de max. 200 000, 1 000 000 ou 2 000 000 euros
Avec taux de co-financement de 20, 30 et 40%
 - Minimum de 3, 5 ou 10 partenaires dans min. 3, 5 ou 10 pays
selon l'échelle
 - Appels publiés annuellement
-

New European Bauhaus



VIDEO



Autres opportunités/initiatives à suivre

MusicAIRE

Objectif: contribuer à la relance du secteur musical de manière **verte, digitale, juste&résiliente**

Phase actuelle: recherche, suivi des projets financés et recommandations de politiques

PERFORM EUROPE

Objectif: soutien à des actions du spectacle vivant (hors musique) pour des tournées et la distribution digitale d'oeuvres de manière plus durable, inclusive, juste et innovante.

Min. 36 projets seront soutenus (appels pas encore publiés)



Autres opportunités/initiatives à suivre

Music Moves Europe

Soutien sectoriel pour la musique (principalement “live music”
Musiques actuelles)

Sélection en cours d’un consortium pour gérer un programme de financements en cascade.

Objectif: soutenir la compétitivité, diversité et innovation du Secteur.

Annonce du consortium en avril 2023.

Strengthening the dialogue on music

Organisation de série de réunions de dialogue et deux conférences européennes



Autres opportunités/initiatives à suivre

Culture Moves Europe

VIDEO

Mobilité et résidences

Appels ouverts pour

- des artistes/professionnels de la culture
 - des lieux accueillant des résidences
-



Culture Moves Europe – Soutien artistes et professionnels de la culture

Résidences de 7 à 60 jours pour individuels, ou 7 à 21 jours pour groupes (max. 5 personnes)

Possibilité de déposer un dossier jusqu'en juin 2023, puis à partir de l'automne.

Montant: 75 euros / jour/personne + transports (en train) + bonus pour famille/personnes handicapées/visas, etc.

Objectifs de la résidence:

- Explorer le patrimoine culturel européen pour développer sa propre créativité
 - Co-crée ou co-développer des oeuvres d'art avec professionnels d'autres pays
 - Se former
 - Développer son réseau international
-



Culture Moves Europe – Soutien aux lieux accueillant des résidences

Date limite: 15 juin (nouvel appel à l'automne)

Accueil en résidence de 1 à 5 artistes pour durée de 22 à 300 Jours.

Subvention couvre 35 euros / jour / artiste pour le lieu + 25 euros pour l'artiste + frais de voyage (train sauf si + 600km)

Objectifs de la résidence:

- Explorer (recherche, experimentation)
 - Créer
 - Se former
 - Développer son réseau international
 - Transformer (accompagner changements sociétaux)
-

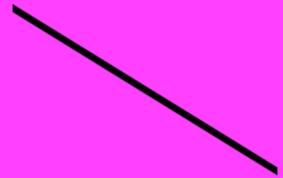


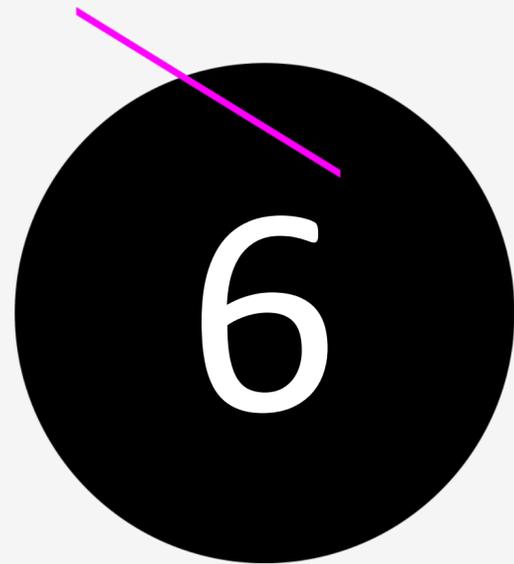
Autres opportunités/initiatives à suivre

EFFEA

Projet dans le cadre de l'appel "plateforme de soutien à l'émergence" coordonné par EFA (Association Européenne des Festivals)

6. Conseils

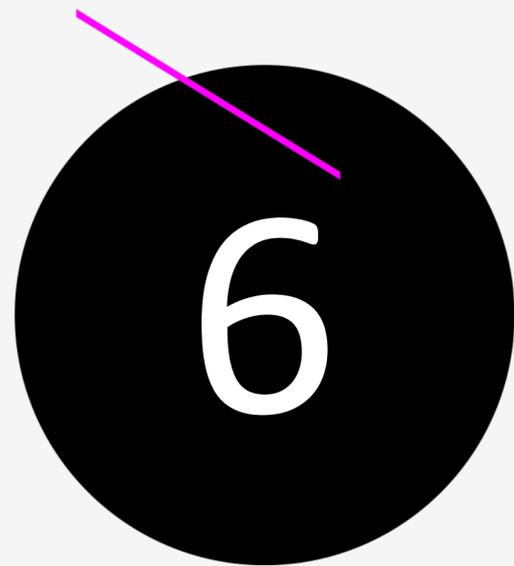




EU Funding and Tenders

[LIEN](#)

- Liste de tous les appels en cours et passés
 - Liste des projets soutenus → **Inspiration!**
-



Quelques conseils pratiques

- Développer un réseau international sur le long terme (indépendamment des appels)
 - Prévoir investissement pour montage du projet dans la durée
 - Intégrer le projet dans les objectifs de la structure et l'équipe dans la réflexion et mise en place
 - Définir et clarifier les objectifs du projet
-

Chapeau !
30 mars 2023



Merci pour votre attention!

chapeau !
culture consulting

Helena De Winter
hdw@chapeauculture.eu
+33 6 70 49 95 30